

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

AMENDEMENT N ° II-CL207

présenté par

Mme Élisabeth Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	0	50 000 000
Concours spécifiques et administration	50 000 000	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons apporter un soutien aux collectivités par un fonds d'accompagnement pour faire face aux récentes inondations qui ont causé des dégâts dans de nombreuses collectivités.

Le Rhône, le Centre-Est ou encore le Sud-Est de la France ont récemment été touchés par des pluies "exceptionnelles" avec pour conséquences des crues dévastatrices. Le 17 octobre, pas moins de 6 départements ont été placés en vigilance rouge et 33 départements en vigilance orange pour "crues" et "pluie inondation". Le Premier ministre lui même a estimé que cet épisode avait été le plus violent "depuis quarante ans". L'heure est à l'évaluation des dégâts colossaux causés par ces intempéries, pour des dizaines de millions d'euros. Les services des communes ont dû intervenir rapidement partout sur le territoire national pour sécuriser les habitants, leurs habitations et les commerces, par exemple par la mise à disposition de centres d'hébergement, et l'espace public en ressort également particulièrement dégradé.

Alors que ce budget est un coup de massue pour les collectivités qui ne cessent d'être mises à contribution pour "redresser les finances publiques", nous estimons qu'elles doivent être mieux accompagnées pour faire face aux catastrophes climatiques. Il convient donc de prévoir un fonds d'accompagnement des collectivités pour faire face aux dégâts liés aux récentes intempéries, à côté des investissements nécessaires qu'il faut encourager pour mieux anticiper ces événements météorologiques qui sont malheureusement amenés à se multiplier.

Il est proposé de transférer 50 millions d'euros de l'action 6 « Dotation générale de décentralisation concours particuliers » du programme 119 « Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements » pour abonder l'action 01 Aides exceptionnelles aux collectivités territoriales du programme 122 Concours spécifiques et administration, et nous invitons le Gouvernement à lever le gage car nous ne souhaitons pas réduire les dépenses d'autres collectivités.